

## CONCOURS NATIONAL ETUDE DE DANSE CLASSIQUE

### DATES – LIEU - CONTACTS

27 ET 28 JANVIER 2018 - MJC Théâtre de Colombes, 96-98 Rue St Denis 92700 COLOMBES

[concoursclassique@ffdanse.fr](mailto:concoursclassique@ffdanse.fr) - Claudine ANDREO : 04.93.09.02.55

### OBJET DU CONCOURS

- Favoriser les échanges «élèves-danseurs » et « professeurs-chorégraphes » ;
- Promouvoir la danse classique et participer à une pratique de qualité ;
- Permettre une évaluation du niveau des pratiquants amateurs.

### Article I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être amateurs de bon niveau.
- Être titulaire de la licence de la Fédération Française de Danse.
- Présenter obligatoirement le jour du concours : la licence fédérale accompagnée du certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et une pièce d'identité.

UN DANSEUR PEUT PARTICIPER AU MAXIMUM A DEUX PRESTATIONS CHOREGRAPHIQUES

### Article II - CATEGORIE D'AGES

- ENFANT : Filles et garçons nés en 2007- 2008- 2009
- ESPOIR 1: Filles et garçons nés en 2005- 2006
- ESPOIR 2: Filles et garçons nés en 2003- 2004
- ELEMENTAIRE : Filles et garçons nés en 2000- 2001- 2002
- SUPERIEUR : Filles et garçons nés avant le 31 décembre 1999

### Article III - SOLISTES NIVEAU ETUDE

#### 3.1 - Accueil

- L'accueil des candidats se fera le samedi.
- Une prise de plateau sera prévue le matin (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

#### 3.2 - Tenue

- Variation Imposée : Enfant/Espoir/Elémentaire/Supérieur
  - Filles : Tenue de cours exigée - justaucorps pastel sans manches, collant clair, jupette autorisée. Parures vestimentaires interdites.
  - Garçon : Tenue de cours exigée – léotard blanc, collant gris
- Variation libre présentée en finale : Elémentaire/Supérieur (**LE DIMANCHE**)
  - Filles et garçons : Costumes de scène

### 3.3 - Epreuves

#### - ENFANT/ESPOIR

- Variation imposée sur demi-pointes

#### - ELEMENTAIRE

- Elimatoire : Variation imposée sur demi-pointes
- Finale : Variation libre (hors répertoire – base classique) sur demi-pointes – Durée maxi : 1mn 50

#### - SUPERIEUR

- Elimatoire : Variation imposée sur pointes (pour les filles)
- Finale : Variation libre (hors répertoire – base classique) sur pointes (pour les filles) - Durée maxi : 2 minutes

### 3.4 - Notation

#### - ENFANT/ESPOIR

- Variation imposée : 1 note sur 20  
Les notes obtenues par les candidats détermineront le classement final.

#### - ELEMENTAIRE / SUPERIEUR

- Elimatoire Variation imposée : 1 note sur 20
- Finale Variation libre : 1 note technique sur 20 et une note artistique sur 20. La moyenne des notes obtenues par les candidats (imposée et libre) déterminera le classement final.

## Article IV – GROUPES ET DUOS

> CHAQUE STRUCTURE NE PEUT PRESENTER QUE DEUX GROUPES PAR CATEGORIE

### 4.1 – Accueil

- L'accueil des candidats se fera le dimanche.

Une prise de plateau sera prévue L'APRES-MIDI (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

### 4.2 – Tenue

- Costumes de scène

### 4.3 - Epreuves

- Présentation d'une chorégraphie originale hors répertoire respectant les fondamentaux de la danse classique dans une des catégories définies ci-dessous :

Catégorie	Age des interprètes	Durée de la prestation
Groupe I	<i>Nés 2007 – 2008- 2009</i>	3 minutes 30 maxi
Groupe II	<i>Nés en 2003- 2004 – 2005- 2006</i>	4 minutes maxi
Groupe III	<i>Nés en 1999 –2000 – 2001- 2002</i>	4 minutes maxi
Duo	<i>Nés avant le 31/12/2003</i>	3 minutes maxi

IMPORTANT : Il sera toléré que le groupe comporte des participants de la catégorie d'âge la plus proche et d'une seule dans une proportion n'excédant pas le tiers des danseurs. Si le tiers du nombre total de danseurs est un chiffre avec décimale, prendre en compte le chiffre directement supérieur (exemple :  $10 / 3 = 3,33$  – il sera ici toléré 4 danseurs de la catégorie inférieure ou supérieure).

### 4.4 – Notation

- 1 note technique sur 20
- 1 note artistique sur 20
- La moyenne des notes obtenues par les candidats déterminera le classement.

## Article V - RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, il pourra être remis :

Classique d'or - Classique d'argent - Classique de bronze - 1<sup>ER</sup> accessit - 2<sup>EME</sup> accessit.

D'autres récompenses (cadeaux, stages ...) pourront être attribuées.

## Article VI - ORDRES DE PASSAGE

Solistes niveau Etude :

L'ordre de passage sera déterminé par ordre croissant de la date de naissance.

Autres catégories :

L'ordre de passage sera déterminé par ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort.

## Article VII - CANDIDATS AYANT DEJA OBTENU UN TROPHEE D'OR

Les candidat(e)s solistes ayant obtenus un trophée d'or dans une catégorie ne peuvent se réinscrire dans cette même catégorie l'année suivante. Cependant ils/elles peuvent s'inscrire dans la catégorie supérieure, quel que soit leur âge.

## Article VIII - ELEMENTS DE SCÉNOGRAPHIE

- **MUSIQUE** (Libre, répertoire, duos, groupes) :

- Sur CD : Un CD par prestation.
- Mentionner le nom du candidat ou de la structure, le titre, la catégorie et le niveau.
- Mentionner - "Placement sur scène et Musique " ou "Musique et entrée".
- **Prévoir un double en cas de problème de lecture du CD.**

- **LUMIERE** : Plein feux.

- **DECORS & ACCESSOIRES** :

- Maniables et sans installations particulières.
- Conformes aux normes de sécurité en vigueur.

## Article IX - ENTRETIENS

Possibilité pour les professeurs-chorégraphes de s'entretenir avec les membres du jury à l'issue du palmarès.

## Article X - JURY ET DECISIONS

-Le jury, composé de personnalités faisant autorité dans le monde de la danse classique, applique le présent règlement approuvé par les candidats.

- Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant entraînera l'élimination du candidat.

## MODALITES PRATIQUES

### LIEUX DU CONCOURS :

MJC - THEATRE DE COLOMBES - 96 98 RUE ST DENIS 92 700 COLOMBES

### SPECTACLES :

Les spectacles (éliminatoires et finales) seront ouverts au public avec droit d'entrée. Les participants et leur professeur y auront accès librement.

### PRISE DE VUE :

Pendant la durée du concours la captation vidéo de la manifestation et les prises de vues sont interdites. Le concours pourra être filmé par nos soins et le support restera propriété de la Fédération Française de Danse. Vous pourrez ultérieurement vous en procurer des copies.

### INSCRIPTIONS :

**Les inscriptions seront closes le 5 janvier 2018.**

Elles pourront l'être plus tôt sans préavis si leur nombre était trop important.

Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site internet fédéral [www.ffdanse.fr](http://www.ffdanse.fr) – rubrique « Danse artistique » puis « règlements et inscriptions » et à renvoyer avant le **5 janvier 2018** à : [concoursclassique@ffdanse.fr](mailto:concoursclassique@ffdanse.fr)

Droit d'engagement :

- Solistes : 35,00 € par soliste
- Duo : 35,00 € par duo
- Groupes : 10,00 € par élève constituant le groupe

Chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Danse à adresser à :

**Claudine ANDREO** - 14, Boulevard Maréchal Leclerc- 06 130 GRASSE

En aucun cas les droits d'inscription pourront être remboursés.

### DEMANDE DE DOSSIER D’AFFILIATION FFD :

Si votre structure n'est pas encore affiliée veuillez demander votre dossier au plus vite auprès du service affiliation : [licences@ffdanse.fr](mailto:licences@ffdanse.fr) ou à télécharger sur le site internet [www.ffdanse.fr](http://www.ffdanse.fr) – rubrique « la licence », puis « s'affilier ». Vous devez être obligatoirement affiliée et licencié avant votre inscription au concours.

### COMMANDE DE DVD DES VARIATIONS IMPOSEES :

Le DVD des variations imposées est à commander directement - au prix de 38,00 € (frais de port inclus) – à :

**FEDERATION FRANCAISE DE DANSE – 20, rue Saint Lazare- 75 009 PARIS**

NB : Il vous est possible de commander en même temps le DVD des variations du Championnat de danse jazz :

Ensemble des 2 DVD (variations jazz et classique) : 50,00 euros